



**DÉCISION DU MAIRE VILLE\_2023DC040**  
**Prise en application de l'article L.2122-22**  
**Du CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

**OBJET : PARTENARIAT ASSOCIATION OULALAH\_ "LES LIONS DU RIRE 2023"**

Le Maire de Pierre-Bénite,

**VU** l'article L2122-22 du Code Général des collectivités territoriales

**VU** La délibération du Conseil Municipal du 9 juin 2020 déléguant au Maire, les pouvoirs énumérés à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

**VU** la proposition de partenariat du festival Les Lions du Rire

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1** :

La ville de Pierre-Bénite s'associe au Festival les Lions du Rire » organisé par l'association OULALAH, représenté par son président M. Farid Nasri, sis 27/29 rue Garon-Duret, 69008 Lyon

**ARTICLE 2** : dans le cadre de ce partenariat, l'association fournira diverses prestations à la commune, à savoir :

- 26 places pour la représentation du samedi 6 mai 2023 à 20h à la Bourse Travail à Lyon
- 20 places pour la représentation du samedi 6 mai 2023 à 20h à la Bourse Travail à Lyon
- L'affichage du logo de la commune sur l'ensemble des supports de communication (papier et numériques)

**ARTICLE 3** : Les places acquises par la commune seront distribuées aux acteurs jeunesse du territoire, à savoir :

- les finalistes du concours d'éloquence organisé par le collège Marcel PAGNOL de Pierre-Bénite

- Les jeunes qui fréquentent les ateliers dans le cadre des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Maison des Jeunes André Vial, Centre Social Graine de Vie et service Municipal Jeunesse).

- Les élus du conseil Municipal des Jeunes

**ARTICLE 4** : En contrepartie, la ville versera une aide de quatre cent cinquante (450) euros à l'association.

**ARTICLE 5** : L'ensemble des éléments sont inscrits au contrat de partenariat en annexe de cette décision.





Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

Publié le

ID : 069-216901520-20230428-VILLE\_2023DC040-AU

S<sup>2</sup>LO

# PARTENARIAT

# CONTRAT DE

## FESTIVAL LES LIONS DU RIRE

### 8ème EDITION

Samedi 6 2023 à 20h, spectacle des 10 humoristes finalistes  
& Vendredi 5 Mai pour le spectacle des French Twins à 20h30  
& Dimanche 7 Mai 2022, 17h spectacle du Comte de Bouderbala  
à LA BOURSE DU TRAVAIL 205 Place Guichard 69003 Lyon

Entre l'organisme : MAIRIE DE PIERRE BENITE

Et l'organisateur : L'association Ouhlala Lyon  
Représentée par son président M. Farid Nasri  
Domiciliée à : 27/29 rue Garon-Duret, 690080 Lyon  
Espace des 4 vents  
Téléphone : 06. 35. 18. 22. 47.  
Siret : 75279555900026

### CONDITIONS PARTICULIÈRES :

**L'organisme Mairie de Pietre Bénite est partenaire avec** le package communication + 45 places incluses valables pour la soirée finale du Samedi 6 Mai 2023+(Nouveau) + 20 places supplémentaires du spectacle du Comte de Bouderbala ,, soit 45 places incluses !

**OUHLALA s'engage** à diffuser le LOGO de l'organisme sur :

- Les programmes du festival.
- l'écran géant cinéma de la bourse travail , les 3 soirs du festival.
- l'ensemble de ses outils de communication (Fb, insta, snap, site internet, médias...)

Coût = 450€

Merci infiniment de votre soutien pour l'ensemble de nos actions au service de la jeunesse.

- Votre organisme sera présent, et son / sa représentant(e) invité(e) dans le jury, et sur scène à la clôture du spectacle pour la photo finale avec les humoristes et partenaires.

Fait à : Lyon ..... Le :

**Pour l'organisateur**

Monsieur Farid NASRI, président.

**Pour l'organisme**

**Nom et Prénom du signataire**

DÉCISION MUNICIPALE N°VILLE\_2023DC040 3 / 4

M  
#



Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

Publié le



ID : 069-216901520-20230428-VILLE\_2023DC040-AU